

**Fiche « Note aux parents »**

- L'école préconise un lavage des mains avant et au retour de l'école.
- Si votre enfant a une pathologie chronique, demandez l'avis de votre médecin traitant avant tout retour à l'école et sur la nécessité du port du masque à l'école.
- Prise de température deux fois par jour : le matin et en début d'après-midi avant de se rendre à l'école.
- En cas de **température supérieure à 37,5 °C et/ou en cas de symptômes** évocateurs d'un Covid-19 (fièvre, maux de tête, signes digestifs, cutanés, perte d'odorat ou de goût, ...), **garder l'enfant à domicile et prévenir l'établissement scolaire**. Contacter votre médecin traitant afin de réaliser un test de dépistage. Informer l'établissement scolaire si le diagnostic Covid-19 est confirmé par le test.
- Veillez à ce que votre enfant est son propre matériel scolaire et un paquet de mouchoirs individuel. Aucun prêt de matériel ne sera proposé par l'école.
- Un lavage des mains et des locaux régulier et fréquent a été mis en place par l'établissement scolaire et la Municipalité. Les salles de classe ont été aménagées pour respecter la distanciation sociale de rigueur. Ces dispositions visent à accueillir vos enfants dans les meilleures conditions possibles dans le respect des normes sanitaires exigées.
- Afin de limiter les contacts entre les enfants et les familles, l'accueil et les sorties des élèves seront échelonnés :  
Classe des CM1/CM2 (Mme Nehlig) : 8h05 – 11h35 / 13h20 – 15h50  
Classe des CP/CE1/CE2 (Mme Maechling) : 8h15 -11h45 / 13h30 – 16h00  
Classe des maternelles (Mme Streit) : 8h25 – 11h55 / 13h40 – 16h10
- Afin de limiter le brassage des enfants et familles, les entrées et sorties de l'école se feront par des accès différents (signalétique mise en place) :  
Classe des CM1/CM2 (Mme Nehlig) : entrées et sorties portail « habituel ».  
Classe des CP/CE1/CE2 (Mme Maechling) : entrées et sorties portillon à gauche de l'établissement.  
Classe des maternelles (Mme Streit) : entrées et sorties portail « habituel ».
- Une permanence pour le retrait et le dépôt de documents pédagogiques et de suivi sera mis en place et communiquée à chaque famille concernée par l'enseignante de la classe de son enfant. Lors de cet accueil, les « gestes barrière » doivent être respectés.

L'équipe enseignante